

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

États financiers intermédiaires

Pour la période close le 31 août 2024

(non audité)



Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

États financiers intermédiaires

Pour la période close le 31 août 2024 (non audité)

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
États de la situation financière	3
États du résultat global	4
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5
Tableaux des flux de trésorerie	6
Inventaire du portefeuille	7 – 11
Notes annexes	12 – 24

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été préparés par **YTM Capital Asset Management Ltd.**, le gestionnaire du Fonds. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient des procédures appropriées afin de s'assurer que sont produites des informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants basés sur des estimations et des jugements faits par le gestionnaire. Les informations significatives sur les méthodes comptables que le fiduciaire juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 2 des états financiers intermédiaires non audités.

Au nom du gestionnaire, YTM Capital Asset Management Ltd.

« Daniel Child » (Signé)

Le 28 octobre 2024

Date

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

L'auditeur du Fonds n'a pas examiné les présents états financiers intermédiaires.

YTM Capital Asset Management Ltd., en sa qualité de gestionnaire et de fiduciaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels du Fonds. Lorsque les états financiers intermédiaires d'un fonds ne sont pas examinés par un auditeur, la législation sur les valeurs mobilières exige la présentation d'une note qui en fait mention.

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

États de la situation financière

Au 31 août 2024 (non audité)

ACTIF	31 août 2024	29 février 2024
Actifs courants		
Placements détenus cédés en garantie, à la juste valeur	791 337 147 \$	544 831 445 \$
Intérêts courus à recevoir	7 742 717	4 930 757
Trésorerie	14 052 859	799 900
Souscriptions à recevoir	2 544 681	649 950
Montant à recevoir pour la vente de placements	–	23 841 178
Remboursement de charges à recevoir	41 766	41 766
Charges payées d'avance	41 309	47 355
Contrats à terme de gré à gré	1 899	–
	<u>815 762 378</u>	<u>575 142 351</u>
PASSIF		
Passifs courants		
Marge à payer	4 331 110	58 836 463
Titres vendus à découvert, à la juste valeur	592 223 708	343 699 191
Charges à payer	817 046	871 031
Rachats à payer	238 418	126 136
Montant à payer pour les placements achetés	–	22 501 789
Intérêts à payer sur les titres vendus à découvert	4 262 263	3 020 552
Distributions à payer	151 624	84 062
Perte latente sur les swaps sur défaillance	367 622	371 121
	<u>602 391 791</u>	<u>429 510 345</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>213 370 587 \$</u>	<u>145 632 006 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	14 210 896 \$	10 345 296 \$
Série TA	1 714 523	1 011 145
Série A-USD	147 382	–
Série F	161 047 037	115 274 546
Série TF	34 644 718	19 001 019
Série F-USD	1 606 031	–
	<u>213 370 587 \$</u>	<u>145 632 006 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 3)		
Série A	1 372 316	998 717
Série TA	165 526	97 590
Série A-USD	10 743	–
Série F	14 989 594	10 776 520
Série TF	3 308 074	1 822 382
Série F-USD	116 914	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	10,36 \$	10,36 \$
Série TA	10,36	10,36
Série A-USD	13,72	–
Série F	10,74	10,70
Série TF	10,47	10,43
Série F-USD	13,47	–

Approuvé par le conseil d'administration du gestionnaire YTM Capital Asset Management Ltd.

« Daniel Child » Administrateur

« Karl Burnham » Administrateur

« David Burbach » Administrateur

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

États du résultat global

Pour le semestre clos le 31 août 2024 (non audité)

	31 août 2024	31 août 2023
Revenus		
Intérêts à distribuer	14 719 766 \$	5 755 717 \$
Gain (perte) net réalisé sur les placements, compte tenu des ajustements de change et les dérivés	2 316 871	699 336
Variation nette de la moins-value latente des placements, y compris les dérivés	(3 247 538)	(784 948)
Autres revenus	2 161	-
Intérêts à payer sur les titres vendus à découvert	(5 095 301)	(1 965 039)
Dividendes	112 883	-
	<u>8 808 842</u>	<u>3 705 066</u>
Charges		
Intérêts et frais d'emprunt	1 160 142	457 396
Honoraires liés au rendement (note 4)	1 080 124	433 475
Frais de gestion (note 4)	1 009 113	472 225
Frais d'administration	169 125	126 498
Honoraires d'audit	30 311	34 331
Droits de dépôt	27 301	25 020
Frais du comité d'examen indépendant	16 981	14 004
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille	1 294	132
	<u>3 494 391</u>	<u>1 563 081</u>
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>5 314 451 \$</u>	<u>2 141 985 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série (note 8)		
Série A	300 088 \$	125 836 \$
Série TA	29 723	5 348
Série A-USD	(452)	-
Série F	4 182 873	1 985 597
Série TF	812 287	25 204
Série F-USD	(10 068)	-
	<u>5 314 451 \$</u>	<u>2 141 985 \$</u>
Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation durant la période		
Série A	1 192 287	611 704
Série TA	121 422	24 127
Série A-USD	6 153	-
Série F	13 368 755	7 473 757
Série TF	2 713 650	87 913
Série F-USD	61 021	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 8)		
Série A	0,25 \$	0,21 \$
Série TA	0,24	0,22
Série A-USD	(0,07)	-
Série F	0,31	0,27
Série TF	0,30	0,29
Série F-USD	(0,16)	-

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour le semestre clos le 31 août 2024 (non audité)

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Produit de l'émission de parts rachetables et des reclassements dans la série *	Rachats de parts rachetables et reclassements dans une autre série *	Revenus de placement distribué aux porteurs de parts rachetables ***	Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période
31 août 2024							
Série A	10 345 296 \$	300 088 \$	4 346 632 \$	(645 895) \$	(306 050) \$	170 825 \$	14 210 896 \$
Série TA	1 011 145	29 723	710 004	(4 000)	(32 349)	–	1 714 523
Série A-USD	–	(452)	147 834	–	–	–	147 382
Série F	115 274 546	4 182 873	53 336 674	(10 294 056)	(3 559 083)	2 106 083	161 047 037
Série TF	19 001 019	812 287	17 549 377	(1 976 756)	(742 234)	1 025	34 644 718
Série F-USD	–	(10 068)	1 616 099	–	–	–	1 606 031
	<u>145 632 006 \$</u>	<u>5 314 451 \$</u>	<u>77 706 620 \$</u>	<u>(12 920 707) \$</u>	<u>(4 639 716) \$</u>	<u>2 277 933 \$</u>	<u>213 370 587 \$</u>

* Les produits et les charges résultant des reclassements de parts rachetables ont respectivement totalisé 974 744 \$ et (974 744) \$ pour la période close le 31 août 2024.

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Produit de l'émission de parts rachetables et des reclassements dans la série**	Rachats de parts rachetables et reclassements dans une autre série**	Revenus de placement distribué aux porteurs de parts rachetables***	Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période
31 août 2023							
Série A	5 492 320 \$	125 836 \$	2 028 266 \$	(249 913) \$	(120 226) \$	69 493 \$	7 345 776 \$
Série TA	172 097	5 348	236 000	–	(6 808)	–	406 637
Série F	62 271 161	1 985 597	34 231 795	(4 251 357)	(1 512 618)	890 353	93 614 931
Série TF	545 294	25 204	1 181 000	(4 612)	(24 890)	–	1 721 996
	<u>68 480 872 \$</u>	<u>2 141 985 \$</u>	<u>37 677 061 \$</u>	<u>(4 505 882) \$</u>	<u>(1 664 542) \$</u>	<u>959 846 \$</u>	<u>103 089 340 \$</u>

** Les produits et les charges résultant des reclassements de parts rachetables ont respectivement totalisé 187 499 \$ et (187 499) \$ pour la période close le 31 août 2023.

*** Détails des distributions aux porteurs de parts rachetables.

	31 août 2024	31 août 2023
Série A		
Revenu net de placement	(306 050) \$	(120 226) \$
Remboursement de capital	–	–
	<u>(306 050)</u>	<u>(120 226)</u>
Série TA		
Revenu net de placement	(32 349) \$	(6 808) \$
Remboursement de capital	–	–
	<u>(32 349)</u>	<u>(6 808)</u>
Série F		
Revenu net de placement	(3 559 083) \$	(1 512 618) \$
Remboursement de capital	–	–
	<u>(3 559 083)</u>	<u>(1 512 618)</u>
Série TF		
Revenu net de placement	(742 234) \$	(24 890) \$
Remboursement de capital	–	–
	<u>(742 234)</u>	<u>(24 890)</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Tableaux des flux de trésorerie

Pour le semestre clos le 31 août 2024 (non audité)

	31 août 2024	31 août 2023
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux :		
Activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 314 451 \$	2 141 985 \$
Ajustements liés aux éléments sans effet sur la trésorerie		
Gain net réalisé sur les placements, compte tenu des ajustements de change et des dérivés	(2 349 808)	(699 336)
Variation nette de la moins-value latente des placements, y compris les dérivés	3 247 538	784 948
Variation des soldes hors trésorerie		
Intérêts courus à recevoir	(2 811 960)	(934 684)
Montant à recevoir pour la vente de placements	-	5 690 396
Charges payées d'avance	6 046	(10 531)
Charges à payer	(53 985)	(6 337)
Montant à payer pour les placements achetés	-	(5 609 614)
Intérêts à payer sur les titres vendus à découvert	1 241 711	513 303
Produit de la vente de placements	1 693 080 251	664 637 204
Achats de placements	<u>(1 690 567 648)</u>	<u>(709 223 702)</u>
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	<u>7 106 596</u>	<u>(42 716 368)</u>
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	74 837 145	37 241 318
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(11 833 681)	(4 292 827)
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	<u>(2 294 221)</u>	<u>(698 796)</u>
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	<u>60 709 243</u>	<u>32 249 695</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de la période	67 815 839	(10 466 673)
(Perte) gain de change sur la trésorerie	(57 527)	21 706
Trésorerie à l'ouverture de la période	(58 036 563)	2 424 282
Trésorerie à la clôture de la période	<u>9 721 749 \$</u>	<u>(8 020 685) \$</u>
Trésorerie	14 052 859	818 726
Marge à payer	<u>(4 331 110)</u>	<u>(8 839 411)</u>
	<u>9 721 749</u>	<u>(8 020 685)</u>
Information supplémentaire*		
Intérêts payés	3 940 764 \$	1 511 665 \$
Intérêts reçus	11 904 447	4 821 032
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	112 883	-

* Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Inventaire du portefeuille

Au 31 août 2024 (non audité)

Nombre d'actions /de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions canadiennes				
33 000	EQB Inc., actions privilégiées, 5,969 %	833 778	834 570	0,39
Titres à revenu fixe canadiens				
1 350 000	Algonquin Power Co., 2,85 %, 15 juill. 2031	1 117 435	1 313 077	0,62
2 200 000	Algonquin Power Co., 4,09 %, 17 févr. 2027	2 074 088	2 199 757	1,03
19 004 000	AltaGas Ltd., 2,157 %, 10 juin 2025	18 589 374	18 670 099	8,75
3 350 000	Artis Real Estate Investment Trust, 5,60 %, 29 avr. 2025	3 350 000	3 332 077	1,56
18 800 000	AT&T Inc., 4 %, 25 nov. 2025	18 538 270	18 716 339	8,77
8 775 000	Bank of America Corp., 3,515 %, 24 mars 2026	8 603 416	8 725 157	4,09
4 345 000	Bank of America Corp., 6,36 %, 16 mars 2026	4 363 032	4 361 553	2,04
29 350 000	Banque de Montréal, 2,077 %, 17 juin 2030	28 075 108	28 813 775	13,50
4 000 000	Banque de Montréal, 4,42 %, 17 juill. 2029	4 000 000	4 055 719	1,90
2 800 000	BCI QuadReal Realty, 4,16 %, 31 juill. 2027	2 800 000	2 817 555	1,32
800 000	Brookfield Infrastructure Finance ULC, 5,71 %, 27 juill. 2030	800 000	848 999	0,40
800 000	Brookfield Renewable Partners ULC, 5,318 %, 10 janv. 2054	788 392	798 143	0,37
675 000	Bruce Power LP, 4,70 %, 21 déc. 2027	674 764	689 147	0,32
750 000	Corporation Cameco, 4,94 %, 24 mai 2031	749 910	773 504	0,36
640 000	Canadian Credit Card Trust II, 1,869 %, 24 nov. 2024	640 000	634 630	0,30
1 160 000	Canadian Credit Card Trust II, 2,719 %, 24 nov. 2024	1 140 697	1 149 305	0,54
8 125 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,01 %, 21 juill. 2030	7 948 525	7 954 294	3,73
8 900 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,90 %, 2 avr. 2027	8 894 482	8 996 298	4,22
13 525 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5 %, 7 déc. 2026	13 547 264	13 820 521	6,48
2 000 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,30 %, 16 janv. 2034	1 999 920	2 061 560	0,97
5 100 000	La Société Canadian Tire Limitée, 5,686091 %, 14 sept. 2026	5 100 000	5 100 459	2,39
8 375 000	Banque canadienne de l'Ouest, 4,271 %, 8 févr. 2027	8 382 453	8 438 901	3,96
2 275 000	Banque canadienne de l'Ouest, 5,261 %, 20 déc. 2025	2 275 000	2 304 643	1,08
1 925 000	Banque canadienne de l'Ouest, 5,949 %, 29 janv. 2034	1 925 000	2 020 884	0,95
1 550 000	CARDS II Trust, 2,809 %, 15 janv. 2025	1 489 968	1 533 973	0,72
4 025 000	CARDS II Trust, 3,609 %, 15 janv. 2025	3 962 600	3 992 035	1,87
2 200 000	CARDS II Trust, 6,08 %, 15 mai 2025	2 200 000	2 210 890	1,04
6 500 000	Cenovus Energy Inc., 3,50 %, 7 févr. 2028	6 144 817	6 382 935	2,99
6 275 000	Cenovus Energy Inc., 3,60 %, 10 mars 2027	6 059 333	6 210 995	2,91
3 175 000	Central 1 Credit Union, 5,417 %, 29 sept. 2025	3 177 670	3 203 099	1,50
3 075 000	Central 1 Credit Union, 5,877 %, 10 nov. 2026	3 075 000	3 170 294	1,49
2 400 000	Chartwell résidences pour retraités, 6 %, 8 déc. 2026	2 398 176	2 456 472	1,15
12 013 000	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 3,546 %, 10 janv. 2025	11 860 542	11 965 188	5,61
2 100 000	CI Financial Corp., 7 %, 2 déc. 2025	2 110 403	2 141 160	1,00
4 300 000	Citigroup Inc., 5,07 %, 29 avr. 2028	4 300 000	4 401 867	2,06
2 825 000	CNH Industriel Capital Canada Ltée, 4,80 %, 25 mars 2027	2 821 497	2 872 319	1,35
1 820 000	Coast Capital Savings Federal Credit Union, 4,255 %, 21 avr. 2025	1 797 286	1 813 503	0,85
8 313 000	Coast Capital Savings Federal Credit Union, 6,131 %, 25 nov. 2024	8 332 883	8 333 117	3,91
4 975 000	CT Real Estate Investment Trust, 3,527 %, 9 juin 2025	4 931 867	4 938 135	2,31
450 000	CT Real Estate Investment Trust, 5,828 %, 14 juin 2028	449 969	471 380	0,22
9 614 000	Daimler Trucks Finance Canada Inc., 5,18 %, 19 sept. 2025	9 537 559	9 694 277	4,54
7 675 000	Dollarama inc., 5,533 %, 26 sept. 2028	7 909 380	8 105 337	3,80
4 325 000	Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 1,662 %, 22 déc. 2025	4 144 721	4 179 248	1,96
3 781 000	Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 3,968 %, 13 avr. 2026	3 755 705	3 759 751	1,76
1 050 000	Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 5,383 %, 22 mars 2028	1 054 735	1 082 193	0,51

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 août 2024 (non audité)

Nombre d'actions /de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Titres à revenu fixe canadiens (suite)				
1 375 000	Dream Summit Industrial LP, 2,15 %, 17 sept. 2025	1 266 073	1 343 238	0,63
925 000	Dream Summit Industrial LP, 5,111 %, 12 févr. 2029	925 000	949 207	0,44
1 475 000	Fiducie cartes de crédit Eagle, 1,546 %, 17 juin 2026	1 325 819	1 412 947	0,66
2 875 000	Fiducie cartes de crédit Eagle, 4,916 %, 17 juin 2029	2 875 000	2 974 878	1,39
1 300 000	ENMAX Corp., 3,331 %, 2 juin 2025	1 272 401	1 287 845	0,60
1 825 000	Banque Équitable, 5,16 %, 11 janv. 2027	1 824 726	1 857 595	0,87
3 875 000	Fédération des caisses Desjardins du Québec, 2,856 %, 26 mai 2030	3 780 970	3 828 888	1,79
1 475 000	Fédération des caisses Desjardins du Québec, 5,279 %, 15 mai 2034	1 475 000	1 520 135	0,71
1 325 000	Fonds de placement immobilier First Capital, 5,455 %, 12 juin 2032	1 325 000	1 361 583	0,64
1 300 000	First Capital Realty Inc., 5,572 %, 1 ^{er} mars 2031	1 300 000	1 352 975	0,63
6 400 000	Société Financière First National, 3,582 %, 25 nov. 2024	6 267 517	6 379 648	2,99
3 550 000	Société Financière First National, 6,261 %, 1 ^{er} nov. 2027	3 549 681	3 661 967	1,72
20 050 000	Compagnie Crédit Ford du Canada, 4,46 %, 13 nov. 2024	19 946 716	20 022 933	9,38
3 525 000	Compagnie Crédit Ford du Canada, 6,326 %, 10 nov. 2026	3 525 000	3 646 542	1,71
13 678 000	Financière General Motors du Canada Ltée, 1,75 %, 15 avr. 2026	13 076 460	13 141 139	6,16
1 825 000	Financière General Motors du Canada Ltée, 5,10 %, 14 juill. 2028	1 821 332	1 871 118	0,88
9 679 000	Gibson Energy Inc., 2,45 %, 14 juill. 2025	9 513 898	9 517 845	4,46
2 875 000	Glacier Credit Card Trust, 4,74 %, 20 sept. 2026	2 875 000	2 912 576	1,37
950 000	Glacier Credit Card Trust, 4,958 %, 20 sept. 2027	950 000	974 776	0,46
3 650 000	Fonds de placement immobilier H&R, 4,071 %, 16 juin 2025	3 611 565	3 634 196	1,70
3 675 000	Compagnie Home Trust, 5,759 %, 19 mai 2026	3 675 000	3 731 926	1,75
1 775 000	Banque HomeEquity, 6,552 %, 18 oct. 2027	1 775 000	1 831 747	0,86
3 000 000	Banque HomeEquity, 7,108 %, 11 déc. 2026	3 000 000	3 114 750	1,46
3 375 000	Honda Canada Finance Inc., 4,90 %, 4 juin 2029	3 375 000	3 490 864	1,64
6 450 000	Honda Canada Finance Inc., 5,600687 %, 29 juin 2026	6 473 091	6 476 123	3,04
1 250 000	Hyundai Capital Canada Inc., 4,813 %, 1 ^{er} févr. 2027	1 250 000	1 271 075	0,60
16 275 000	iA Société financière inc., 3,072 %, 24 sept. 2031	15 848 147	15 896 932	7,45
1 500 000	Intact Corporation financière, 4,653 %, 16 mai 2034	1 500 000	1 539 270	0,72
9 274 806	Inter Pipeline Ltd., 3,173 %, 24 mars 2025	9 087 235	9 203 575	4,31
4 000 000	Inter Pipeline Ltd., 5,71 %, 29 mai 2030	4 086 643	4 142 080	1,94
12 100 000	Les Compagnies Loblaw Limitée, 4,488 %, 11 déc. 2028	12 197 727	12 327 238	5,78
6 900 000	Banque Manuvie du Canada, 3,992 %, 22 févr. 2028	6 913 407	6 909 177	3,24
9 275 000	Société Financière Manuvie, 2,237 %, 12 mai 2030	9 019 566	9 136 895	4,28
450 000	Société Financière Manuvie, 4,10 %, 19 mars 2082	450 000	373 302	0,17
1 275 000	Société Financière Manuvie, 5,409 %, 10 mars 2033	1 270 639	1 321 958	0,62
550 000	Société Financière Manuvie, 7,117 %, 19 juin 2082	550 000	563 805	0,26
2 650 000	MCAP Commercial LP, 3,384 %, 26 nov. 2027	2 364 383	2 518 216	1,18
975 000	MCAP Commercial LP, 3,743 %, 25 août 2025	1 012 479	961 409	0,45
1 000 000	Société financière Mercedes-Benz Canada Inc., 5,12 %, 27 juin 2028	1 000 000	1 039 880	0,49
15 050 000	Molson Coors International LP, 3,44 %, 15 juill. 2026	14 809 608	14 880 387	6,97
9 475 000	Morgan Stanley, 1,779 %, 4 août 2027	8 975 001	9 064 354	4,25
1 075 000	Morguard Corp., 4,204 %, 27 nov. 2024	1 077 492	1 068 357	0,50
5 825 000	Banque Nationale du Canada, 4,968 %, 7 déc. 2026	5 824 350	5 950 704	2,79
5 250 000	Banque Nationale du Canada, 4,982 %, 18 mars 2027	5 251 243	5 310 848	2,49
1 975 000	Banque Nationale du Canada, 5,219 %, 14 juin 2028	2 028 049	2 058 345	0,96
10 025 000	Banque Nationale du Canada, 5,296 %, 3 nov. 2025	10 067 133	10 136 278	4,75
8 850 000	Nissan Canada Inc., 2,103 %, 22 sept. 2025	8 451 927	8 621 670	4,04

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 août 2024 (non audité)

Nombre d'actions /de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
2 475 000	North West Redwater Partnership / NWR Financing Co., Ltd., 3,20 %, 24 avr. 2026	2 364 615	2 443 469	1,15
Titres à revenu fixe canadiens (suite)				
1 150 000	North West Redwater Partnership / NWR Financing Co., Ltd., 4,85 %, 1 ^{er} juin 2034	1 149 207	1 181 108	0,55
975 000	Corporation immobilière OMERS, 4,96 %, 10 févr. 2031	975 000	1 014 195	0,48
225 000	Pembina Pipeline Corp., 3,53 %, 10 déc. 2031	224 962	210 611	0,10
10 175 000	Pembina Pipeline Corp., 3,71 %, 11 août 2026	10 101 028	10 092 379	4,73
5 740 000	Fiducie de placement immobilier Primaris, 4,267 %, 30 mars 2025	5 691 669	5 729 266	2,69
375 000	Fiducie de placement immobilier Primaris, 4,727 %, 30 mars 2027	357 112	377 745	0,18
2 025 000	Fiducie de placement immobilier Primaris, 4,998 %, 15 mars 2030	2 024 858	2 046 668	0,96
800 000	Fiducie de placement immobilier Primaris, 5,304 %, 15 mars 2032	799 944	810 456	0,38
1 125 000	Prologis Inc., 4,70 %, 1 ^{er} mars 2029	1 122 874	1 148 299	0,54
1 050 000	Reliance LP, 2,67 %, 1 ^{er} août 2028	923 244	985 467	0,46
2 100 000	Reliance LP, 5,25 %, 15 mai 2031	2 099 874	2 163 420	1,01
1 425 000	Fonds de placement immobilier RioCan, 2,576 %, 12 févr. 2025	1 354 633	1 412 945	0,66
2 025 000	Fonds de placement immobilier RioCan, 5,47 %, 1 ^{er} mars 2030	2 030 864	2 087 816	0,98
4 000 000	Banque Royale du Canada, 2,88 %, 23 déc. 2029	3 963 520	3 978 840	1,86
6 000 000	Banque Royale du Canada, 3,369 %, 29 sept. 2025	5 787 720	5 944 020	2,79
12 025 000	Banque Royale du Canada, 4,632 %, 1 ^{er} mai 2028	12 013 259	12 304 221	5,77
2 000 000	Banque Royale du Canada, 5,096 %, 3 avr. 2034	2 011 751	2 050 780	0,96
800 000	Banque Royale du Canada, 6,698 %	800 000	810 880	0,38
12 500 000	Saputo inc., 3,603 %, 14 août 2025	12 318 125	12 408 500	5,82
3 075 000	SmartCentres Real Estate Investment Trust, 5,354 %, 29 mai 2028	2 983 038	3 153 597	1,48
2 025 000	South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd., 4,323 %, 1 ^{er} févr. 2030	2 024 960	2 017 872	0,95
2 025 000	South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd., 4,616 %, 1 ^{er} févr. 2032	2 024 939	2 010 400	0,94
625 000	Financière Sun Life inc., 5,50 %, 4 juill. 2035	624 356	661 825	0,31
3 450 000	Suncor Énergie Inc., 5,40 %, 17 nov. 2026	3 511 134	3 548 187	1,66
20 225 000	Suncor Énergie Inc., 5,60 %, 17 nov. 2025	20 335 210	20 523 319	9,62
12 625 000	Sysco Canada Inc., 3,65 %, 25 avr. 2025	12 324 069	12 561 118	5,89
1 000 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,70 %, 27 juill. 2081	786 940	821 390	0,38
29 124 000	The Goldman Sachs Group Inc., 3,307 %, 31 oct. 2025	28 947 722	29 058 762	13,62
29 300 000	La Banque Toronto-Dominion, 3,105 %, 22 avr. 2030	28 816 044	29 034 249	13,61
3 200 000	La Banque Toronto-Dominion, 4,859 %, 4 mars 2031	3 198 533	3 223 584	1,51
2 000 000	La Banque Toronto-Dominion, 5,144658 %, 31 janv. 2025	1 968 440	2 002 420	0,94
1 400 000	La Banque Toronto-Dominion, 5,491 %, 8 sept. 2028	1 400 000	1 474 704	0,69
375 000	Groupe TMX Ltée, 4,678 %, 16 août 2029	375 000	386 790	0,18
3 640 000	Industries Toromont Ltée, 3,71 %, 30 sept. 2025	3 573 643	3 610 334	1,69
3 725 000	Industries Toromont Ltée, 3,842 %, 27 oct. 2027	3 627 331	3 708 945	1,74
200 000	Tourmaline Oil Corp., 2,529 %, 12 févr. 2029	200 000	187 506	0,09
4 875 000	Tourmaline Oil Corp., 4,856 %, 30 mai 2027	4 875 000	4 981 958	2,33
925 000	Transcontinental inc., 2,667 %, 3 févr. 2025	925 000	916 694	0,43
2 000 000	Vidéotron Ltée, 5,625 %, 15 juin 2025	2 007 740	2 010 160	0,94
2 025 000	Crédit VW Canada Inc., 4,21 %, 19 août 2027	2 024 555	2 024 575	0,95
2 025 000	Crédit VW Canada Inc., 4,42 %, 20 août 2029	2 024 899	2 026 519	0,95
3 125 000	Crédit VW Canada Inc., 5,80 %, 17 nov. 2025	3 166 375	3 175 719	1,49
18 300 000	Wells Fargo & Co., 2,568 %, 1 ^{er} mai 2026	18 054 780	18 062 283	8,47
20 900 000	Wells Fargo & Co., 4,168 %, 28 avr. 2026	20 655 468	20 841 062	9,77
		700 300 954	709 332 817	332,46

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 août 2024 (non audité)

Nombre d'actions /de parts	Placements vendus à découvert	Produit tiré des ventes à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Titres du marché monétaire canadien				
6 000 000	Enbridge Inc., billets de trésorerie, 10 sept. 2024	5 980 680	5 992 569	2,81
4 075 000	Enbridge Inc., billets de trésorerie, 18 sept. 2024	4 063 875	4 065 898	1,91
7 500 000	Enbridge Inc., billets de trésorerie, 11 sept. 2024	7 465 425	7 489 721	3,51
1 625 000	ENMAX Corp., billets de trésorerie, 3 oct. 2024	1 617 476	1 618 103	0,76
4 025 000	ENMAX Corp., billets de trésorerie, 10 sept. 2024	4 009 021	4 019 674	1,88
1 225 000	ENMAX Corp., billets de trésorerie, 24 sept. 2024	1 220 786	1 221 254	0,57
5 800 000	Nova Scotia Power Inc, billets de trésorerie, 1 ^{er} oct. 2024	5 774 422	5 776 679	2,71
2 400 000	Nova Scotia Power Inc, billets de trésorerie, 3 sept. 2024	2 388 936	2 399 052	1,12
4 000 000	Nova Scotia Power Inc, billets de trésorerie, 10 sept. 2024	3 982 640	3 994 739	1,87
3 850 000	Nova Scotia Power Inc, billets de trésorerie, 23 sept. 2024	3 833 984	3 838 489	1,80
4 000 000	Nova Scotia Power Inc, billets de trésorerie, 26 sept. 2024	3 984 480	3 986 549	1,87
2 450 000	Nova Scotia Power Inc, billets de trésorerie, 27 sept. 2024	2 440 176	2 441 443	1,14
5 000 000	TransCanada Pipelines Ltd., billets de trésorerie, 4 sept. 2024	4 982 500	4 997 500	2,34
29 350 000	TransCanada Pipelines Ltd., billets de trésorerie, 6 sept. 2024	29 272 907	29 328 090	13,75
		81 017 308	81 169 760	38,04
Total des placements détenus		782 152 040	791 337 147	370,89

Nombre d'actions /de parts	Placements vendus à découvert	Produit tiré des ventes à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Titres à revenu fixe canadiens				
(21 650 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 0,25 %, 1 ^{er} mars 2026	(20 436 745)	(20 656 481)	(9,68)
(3 825 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 0,50 %, 1 ^{er} déc. 2030	(3 110 637)	(3 283 188)	(1,54)
(85 950 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 0,50 %, 1 ^{er} sept. 2025	(81 559 416)	(83 286 409)	(39,03)
(11 550 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1 %, 1 ^{er} juin 2027	(10 610 280)	(10 941 430)	(5,13)
(86 900 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1 %, 1 ^{er} sept. 2026	(81 714 431)	(83 204 142)	(39,00)
(7 400 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1,25 %, 1 ^{er} juin 2030	(6 580 976)	(6 717 054)	(3,15)
(59 500 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1,25 %, 1 ^{er} mars 2025	(57 888 824)	(58 723 525)	(27,52)
(24 920 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1,25 %, 1 ^{er} mars 2027	(23 360 771)	(23 795 610)	(11,15)
(33 525 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 ^{er} avr. 2025	(32 478 062)	(33 060 344)	(15,49)
(2 830 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 ^{er} déc. 2031	(2 554 504)	(2 544 991)	(1,19)
(15 250 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 ^{er} juin 2026	(14 445 542)	(14 786 553)	(6,93)
(3 200 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 ^{er} juin 2031	(2 814 743)	(2 900 160)	(1,36)
(14 500 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 2 %, 1 ^{er} sept. 2028	(13 798 357)	(13 995 400)	(6,56)
(1 325 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 2 %, 1 ^{er} juin 2032	(1 180 533)	(1 227 493)	(0,58)
(79 450 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 2,25 %, 1 ^{er} juin 2025	(77 744 365)	(78 543 476)	(36,81)
(650 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 2,75 %, 1 ^{er} déc. 2055	(584 551)	(589 869)	(0,28)
(14 400 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 2,75 %, 1 ^{er} sept. 2027	(13 969 816)	(14 266 800)	(6,69)
(1 150 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 3 %, 1 ^{er} juin 2034	(1 145 076)	(1 137 442)	(0,53)
(14 350 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 3,25 %, 1 ^{er} sept. 2028	(14 132 030)	(14 468 101)	(6,78)
(26 900 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 3,50 %, 1 ^{er} mars 2028	(26 900 992)	(27 301 079)	(12,80)
(4 875 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 3,50 %, 1 ^{er} sept. 2029	(4 982 240)	(4 984 980)	(2,34)
(4 800 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 3,75 %, 1 ^{er} mai 2025	(4 793 280)	(4 794 864)	(2,25)
(8 925 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 4 %, 1 ^{er} août 2026	(9 053 505)	(9 037 634)	(4,24)
(18 770 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 4 %, 1 ^{er} mars 2029	(19 235 707)	(19 538 819)	(9,16)
(3 700 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 4 %, 1 ^{er} mai 2026	(3 680 871)	(3 733 004)	(1,75)

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 août 2024 (non audité)

Nombre d'actions /de parts	Placements vendus à découvert	Produit tiré des ventes à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Titres à revenu fixe canadiens (suite)				
(15 025 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 4,50 %, 1 ^{er} févr. 2026	(15 122 376)	(15 225 133)	(7,14)
(39 090 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 4,50 %, 1 ^{er} nov. 2025	(39 254 995)	(39 479 727)	(18,50)
		(583 133 625)	(592 223 708)	(277,58)
	Total des placements vendus à découvert	(583 133 625) \$	(592 223 708) \$	(277,58)
	Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille	(752)	–	–
	Placements détenus, montant net	199 017 663 \$	199 113 439	93,31
Swaps sur défaillance achetés				
	CDX.NA.IG.42, 20 juin 2029, notionnel de 12 258 430 USD		(367 622)	(0,17)
	Gain latent sur les contrats de change à terme (annexe 1)		1 899	0,00
	Autres éléments d'actif, montant net		14 622 871	6,86
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		213 370 587 \$	100,00

Annexe 1 – Juste valeur des contrats de change à terme

Le Fonds détenait les contrats de change à terme suivants au 31 août 2024 (en dollars canadiens) :

31 août 2024	Date de règlement	Contrepartie	Notation	Taux à terme	Montant du contrat	Gain latent
Dollar américain	27 septembre 2024	BMO Nesbitt Burns Inc.	AA	1,34845	\$ 147 510	160 \$
Dollar américain	27 septembre 2024	BMO Nesbitt Burns Inc.	AA	1,34845	1 603 576	1 739
Total du gain latent sur les contrats de change à terme						1 899 \$

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Notes annexes

31 août 2024 (non audité)

1. Le Fonds

Le Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital (le « Fonds ») est une fiducie de placement à participation unitaire à capital variable constituée en vertu des lois de la province d'Ontario et aux termes d'une déclaration de fiducie cadre datée du 22 mai 2019. L'adresse du siège social du Fonds est le 295 Robinson Street, Suite 202, Oakville (Ontario) L6J 1G7. Le Fonds est entré en activité le 24 juin 2019.

YTM Capital Asset Management Ltd. est le gestionnaire (le « gestionnaire »), le promoteur et le fiduciaire du Fonds.

Le Fonds a pour objectif de placement de maximiser les rendements corrigés du risque à long terme et de préserver le capital, en investissant principalement dans des titres à revenu fixe, des instruments de trésorerie et des contrats de dérivés. Il a recours à des stratégies alternatives, reposant entre autres sur les ventes à découvert, sur les emprunts en trésorerie à des fins de placement et parfois sur les dérivés, qui créent ainsi un effet de levier.

Le Fonds est assujéti à certaines restrictions et pratiques prévues dans les lois sur les valeurs mobilières, dont le Règlement 81-102, mises en place notamment pour veiller à ce que les placements des fonds communs de placement alternatifs soient diversifiés et relativement liquides, ainsi que pour assurer une administration saine de ce type de fonds. Le gestionnaire prévoit respecter ces restrictions et pratiques ou obtenir une dispense des autorités en valeurs mobilières avant d'apporter toute modification. Les dispenses obtenues par le Fonds en lien avec le Règlement 81-102 sont présentées ci-dessous.

Pour pouvoir vendre à découvert des « titres d'État » (tels qu'ils sont définis dans le Règlement 81-102) jusqu'à concurrence de 300 % de sa valeur liquidative, le Fonds a obtenu une dispense relative :

- i) au sous-alinéa 2.6.1 1)c)v) du Règlement 81-102, qui interdit la vente à découvert d'un titre si, au moment de l'opération, la valeur de marché totale des titres vendus à découvert par le fonds excède 50 % de la valeur liquidative du fonds;
- ii) à l'article 2.6.2 du Règlement 81-102, qui stipule qu'un fonds ne peut emprunter de la trésorerie ou vendre des titres à découvert si, immédiatement après l'opération, la somme de la trésorerie empruntée et de la valeur de marché des titres vendus à découvert par le fonds excède 50 % de la valeur liquidative du fonds.

Le 15 décembre 2021, la déclaration de fiducie cadre du Fonds a été modifiée et retraitée pour refléter le changement de la date de clôture de l'exercice du 31 décembre au dernier jour de février.

Les états de la situation financière sont présentés au 31 août 2024 et au 29 février 2024. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie portent sur les périodes closes les 31 août 2024 et 2023. L'inventaire du portefeuille est présenté au 31 août 2024.

La publication des présents états financiers pour la période close le 31 août 2024 a été autorisée par le gestionnaire le 28 octobre 2024.

2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS de comptabilité), publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), notamment IAS 34 *Information financière intermédiaire*.

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), qui sont présentés à la juste valeur.

Les méthodes comptables significatives utilisées pour établir les présents états financiers sont décrites ci-après. Elles ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés, sauf indication contraire.

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Notes annexes

31 août 2024 (non audité)

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Évaluation des placements

La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur les cours du marché. Les placements sont évalués selon le dernier cours disponible pour déterminer la valeur liquidative par part aux fins des souscriptions et des rachats. Si aucune vente n'est enregistrée à la date d'évaluation, les actifs ou les passifs financiers sont évalués au prix moyen entre le cours acheteur et le cours vendeur. Aux fins de la présentation des états financiers, le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque celui-ci s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Lorsque le Fonds détient des dérivés présentant des risques de marché qui se compensent, il utilise les cours moyens comme base d'établissement de la juste valeur des positions dont les risques se compensent et applique le cours acheteur ou le cours vendeur à la position nette, selon le cas.

Instruments financiers

a) Classement

Le Fonds classe ses placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

Ce classement est effectué selon le modèle économique adopté par le Fonds pour la gestion des actifs financiers conformément à sa stratégie et son objectif de placement. Le portefeuille de placements est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les placements ne sont pas détenus pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels ni pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels et vendre les actifs financiers. Le Fonds privilégie les données sur la juste valeur et s'en sert pour l'évaluation de la performance des actifs et la prise de décisions. Les placements qui sont classés dans les passifs financiers, tels que les ventes à découvert, sont également classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds se composent uniquement du capital et des intérêts. Toutefois, ces titres ne sont pas détenus en vue d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ni dans le double objectif d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de les vendre. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique du Fonds.

Le Fonds classe les actifs et passifs financiers, autres que les placements, dans les catégories suivantes :

Actifs financiers comptabilisés initialement et évalués ultérieurement au coût amorti : intérêts courus à recevoir, souscriptions à recevoir, montant à recevoir pour la vente de placements et remboursements de charges à recevoir.

Passifs financiers comptabilisés initialement et évalués ultérieurement au coût amorti : charges à payer, montant à payer pour les placements achetés, intérêts à payer sur les placements vendus à découvert, distributions à payer et rachats à payer.

Le Fonds recourt à des ventes à découvert dans le cadre desquelles des titres empruntés sont vendus en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les ventes à découvert sont aussi utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Les titres vendus à découvert sont détenus à des fins de transaction et, par conséquent, classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat.

b) Comptabilisation / décomptabilisation

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les coûts de transactions sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés. Les achats et les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Tout gain ou perte découlant de la variation de la juste valeur des actifs ou passifs à la juste valeur par le biais du résultat net est présenté dans l'état du résultat global, à titre de gain net réalisé sur les placements, compte tenu des ajustements de change et des dérivés.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des actifs sont arrivés à expiration ou que le Fonds a transféré tous les risques et les avantages inhérents à la propriété. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsqu'il s'est acquitté de ses obligations ou que celles-ci ont été annulées ou ont expiré. Après la comptabilisation initiale, tous les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Tous les autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût amorti; leur valeur comptable est une approximation raisonnable de la juste valeur.

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Notes annexes

31 août 2024 (non audité)

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

c) Classement des évaluations de la juste valeur

IFRS 13 Évaluation de la juste valeur exige que le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui tient compte de l'importance des données utilisées pour établir les évaluations. La hiérarchie des justes valeurs se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1** Prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2** Données d'entrée, autres que les prix cotés inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix).
- Niveau 3** Données d'entrée relatives aux actifs ou passifs financiers qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (c.-à-d. des données non observables).

Voir la note 6 pour plus de détails.

d) Compensation des instruments financiers

Le Fonds opère compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans l'état de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Opérations de placement et comptabilisation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à leur date d'exécution, soit la date à laquelle l'ordre est exécuté. Les revenus de placement sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les gains et pertes réalisés sur les placements et la plus-value/moins-value latente des placements, y compris les dérivés, sont calculés sur la base du coût moyen. Les revenus d'intérêts à distribuer sont comptabilisés quotidiennement en fonction du taux d'intérêt nominal, et les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. La valeur liquidative de chaque série de parts est établie en fonction de la quote-part des actifs du Fonds revenant à cette série, moins la quote-part des passifs communs du Fonds revenant à la série, et moins les passifs attribuables à la série.

Les revenus de placement et les gains et pertes nets réalisés et latents sont répartis au prorata entre les séries en fonction de la part de l'actif net total du Fonds revenant à chaque série.

Les charges du Fonds sont réparties au prorata entre les séries en fonction de la part de l'actif net total du Fonds revenant à chaque série, à l'exception des charges et frais propres à une série qui sont déduits de la valeur liquidative de la série en question seulement.

Les montants à recevoir de courtiers ou à leur payer comprennent les montants à recevoir sur la vente de titres et les montants à payer pour l'achat de titres ayant fait l'objet d'un contrat pas encore réglé ou livré à la date de clôture.

Swaps sur défaillance

La variation de valeur des swaps est comptabilisée dans la plus-value ou la moins-value latente des placements, y compris les dérivés. Les primes reçues ou payées sur les swaps sont respectivement incluses dans les revenus d'intérêts à distribuer et les intérêts à payer sur les titres vendus à découvert. Lorsque les swaps arrivent à échéance ou sont dénoués, les gains et les pertes sont inclus dans les gains ou pertes nets réalisés sur la vente de placements, compte tenu des ajustements de change et des dérivés.

Dépréciation d'actifs financiers

IFRS 9 a établi un modèle de pertes de crédit attendues, qui prévoit une provision pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie de tous les autres actifs. À chaque date de clôture, le Fonds doit évaluer la correction de valeur pour pertes sur les actifs financiers évalués au coût amorti à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie, établies en fonction du risque de crédit. Les pertes sur les actifs financiers évalués au coût amorti, le cas échéant, sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

Trésorerie (dette bancaire)

La trésorerie (dette bancaire) comprend les fonds en caisse, la dette bancaire, les dépôts à vue auprès des banques et d'autres placements à court terme effectués sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, et les découverts bancaires.

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Notes annexes

31 août 2024 (non audité)

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La plupart des porteurs de parts du Fonds étant des résidents du Canada, les souscriptions et les rachats de parts rachetables s'effectuent en dollars canadiens. Le Fonds investit dans des titres libellés en dollars canadiens et américains ainsi que dans des titres libellés dans d'autres devises, s'il y a lieu. Le rendement du Fonds est évalué et présenté aux investisseurs en dollars canadiens. Le gestionnaire estime que le dollar canadien est la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds.

Conversion des devises

Les revenus, les charges et les opérations de placement en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs financiers libellés en monnaies autres que le dollar canadien sont convertis au taux de change en vigueur à la date d'évaluation, à savoir le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les écarts de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

Contrats à terme de gré à gré

Les contrats de change à terme, utilisés comme couvertures de placements, sont évalués chaque jour ouvrable selon le gain ou la perte qui serait réalisé si la position sur les contrats était dénouée à cette date.

La plus-value ou la moins-value latente des contrats de change à terme est présentée au poste « Contrats à terme de gré à gré » dans l'état de la situation financière et au poste « Variation nette de la moins-value latente des placements, y compris les dérivés » dans l'état du résultat global de la période visée. Au dénouement des contrats, le gain ou la perte est inscrit au poste « Gain net réalisé sur les placements, compte tenu des ajustements de change et des dérivés » dans l'état du résultat global.

Impôt

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Il est assujéti à l'impôt fédéral et à l'impôt provincial applicables sur son revenu net aux fins fiscales de l'année d'imposition (qui prend fin le 31 décembre), y compris les gains en capital nets réalisés imposables, dans la mesure où ce revenu net aux fins fiscales n'a pas été versé ou n'est pas à verser aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition.

La totalité du revenu imposable net et un montant suffisant de gains en capital nets réalisés sont versés aux porteurs de parts chaque année d'imposition afin que le Fonds ne soit pas assujéti à l'impôt sur le revenu. Le Fonds a donc déterminé qu'en substance il n'est pas assujéti à l'impôt et, par le fait même, il ne comptabilise pas d'impôt sur le revenu dans l'état du résultat global, ni d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

À la fin de son année d'imposition, le Fonds ne disposait d'aucune perte en capital ou autre qu'en capital pouvant être reportée prospectivement à des fins fiscales.

Les pertes en capital, le cas échéant, peuvent être reportées rétrospectivement sur trois ans et prospectivement indéfiniment, et être portées en diminution des gains en capital. Les pertes autres qu'en capital, le cas échéant, peuvent être reportées rétrospectivement sur trois ans et prospectivement sur vingt ans pour réduire le revenu imposable.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, correspond à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série, divisé par le nombre total de parts en circulation de cette série à la clôture de la période.

Au 31 août 2024 et au 29 février 2024, il n'y avait aucune différence entre l'actif net attribuable aux parts rachetables, par part, calculé aux fins des opérations et celui calculé aux fins des IFRS.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette série au cours de la période.

Parties liées

Aux fins des présents états financiers, une partie est une partie liée au Fonds si celle-ci ou le Fonds a la capacité, directement ou indirectement, d'exercer un contrôle ou une influence notable sur les décisions financières ou opérationnelles de l'autre partie, ou si les deux parties sont soumises à une influence notable commune. Une partie liée peut être un particulier ou toute autre entité.

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Notes annexes

31 août 2024 (non audité)

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Classement des parts rachetables émises par le Fonds

Aux termes d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*, les parts rachetables du Fonds, considérées comme des instruments remboursables au gré du porteur, doivent être classées soit comme des passifs financiers, soit comme des instruments de capitaux propres. Le Fonds comporte différentes séries dont les caractéristiques, comme les frais de gestion, ne sont pas identiques. Les instruments remboursables au gré du porteur du Fonds ne répondent pas aux critères sur les caractéristiques identiques permettant de les classer dans les capitaux propres et, par conséquent, ils doivent être classés dans les passifs financiers.

Estimations et jugements critiques

Dans l'application des méthodes comptables du Fonds, la direction doit formuler des jugements, des estimations et des hypothèses sur la valeur comptable des actifs et passifs lorsque celle-ci ne peut être obtenue facilement auprès d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur des données historiques et d'autres facteurs pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues régulièrement. Les révisions apportées aux estimations comptables sont comptabilisées à la période à laquelle elles sont effectuées si elles ont une incidence sur cette période, et également aux périodes futures si celles-ci sont touchées.

Garantie

Lorsque la garantie n'est pas en trésorerie, si la contrepartie à laquelle elle a été cédée peut – selon le contrat ou conformément aux usages – vendre ou réaffecter l'actif en garantie, le Fonds classe cet actif dans un poste distinct de l'état de la situation financière et le désigne comme étant cédé en garantie. Si la contrepartie n'est pas autorisée à vendre ou à réaffecter l'actif en garantie, celui-ci est présenté dans les notes annexes.

Effet de levier

Le Fonds peut créer un effet de levier en vendant des titres à découvert, en empruntant de la trésorerie, ou en ayant recours à des dérivés et ainsi s'exposer à des instruments auxquels il n'aurait autrement pas eu accès. L'exposition créée par l'effet de levier ne peut excéder 300 % de la valeur liquidative du Fonds. L'effet de levier correspond à la somme de i) la valeur de marché des titres vendus à découvert, ii) le montant emprunté en trésorerie aux fins d'investissement, et iii) la valeur notionnelle des positions en dérivés utilisées à des fins autres que de couverture; divisée par la valeur liquidative du Fonds. Le Fonds a obtenu une dispense partielle auprès des autorités en valeurs mobilières quant à la disposition du Règlement 81-102 limitant les ventes à découvert à 50 % de la valeur liquidative d'un fonds. Il a le droit de vendre à découvert des « titres d'État » (tels qu'ils sont définis dans le Règlement 81-102) jusqu'à concurrence de 300 % de sa valeur liquidative.

Au cours de la période close le 31 août 2024, l'effet de levier a varié de 242 % à 304 % de la valeur liquidative du Fonds (213 % à 307 % au 29 février 2024). Cette valeur était au minimum le 5 mars 2024, et le maximum a été atteint le 11 juin 2024. La principale source d'effet de levier était constituée des ventes à découvert d'obligations du Canada, transactions régies par un accord de courtage privilégié conclu avec BMO Nesbitt Burns Inc. (BMO), et la deuxième, moins importante, des emprunts sur marge.

Emprunts sur marge

Les emprunts sur marge sont comptabilisés à la juste valeur, déduction faite des coûts de transactions. Ils sont par la suite évalués au coût amorti et tout écart est comptabilisé dans l'état du résultat global au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le Fonds a contracté une facilité d'emprunt sur marge à des fins de placement selon des taux établis par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM).

La facilité d'emprunt n'a pas d'échéance et porte intérêt au taux canadien du financement à un jour, majoré d'un pourcentage convenu avec BMO. Elle peut être réglée par le Fonds, à son gré, sans pénalité. Elle est remboursable à vue.

Les emprunts sur marge sont garantis par certains actifs du Fonds.

La valeur comptable des emprunts sur marge, qui se rapproche de leur juste valeur, est présentée au poste « Marge à payer » dans l'état de la situation financière, le cas échéant.

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Notes annexes

31 août 2024 (non audité)

3. Parts rachetables

Chaque part du Fonds représente une participation dans l'actif net du Fonds. Elle confère un droit de vote aux assemblées des porteurs de parts du Fonds et un droit à la quote-part des distributions versées par le Fonds qui lui revient, compte tenu des distributions sur les frais de gestion. Les fractions de parts du Fonds confèrent proportionnellement les mêmes droits que les autres parts de la même série, mais ne comportent aucun droit de vote. Toutes les parts sont entièrement libérées lorsqu'elles sont émises et ne sont généralement pas transférables. Elles sont rachetables au gré des porteurs de parts. Le nombre de parts pouvant être émises est illimité. Les parts sont émises et rachetables quotidiennement selon la valeur liquidative du Fonds. Il n'y a pas de différence entre la valeur liquidative par part de chaque série du Fonds et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, de chaque série.

Le Fonds a créé les séries A, TA, A-USD, F, TF, F-USD et I. Les parts de séries A, TA, A-USD et F-USD sont offertes aux investisseurs individuels, et les parts de séries F et TF sont offertes aux investisseurs individuels ayant un compte sur honoraires. Les parts de série I sont offertes à certains investisseurs, au gré du gestionnaire. Au 31 août 2024, seules des parts de séries A, TA, A-USD, F, TF et F-USD avaient été émises.

Les ordres de souscription et de rachat de parts reçus par le gestionnaire avant 16 h (heure de Toronto) à une date d'évaluation donnée (tout jour ouvrable de la Bourse de Toronto, la « date d'évaluation ») sont traités au prix par part calculé plus tard ce jour-là. Autrement, les ordres sont traités au prix par part calculé à la date d'évaluation suivante. Le produit d'un rachat de parts est versé au porteur de parts au plus tard deux jours ouvrables après la date d'évaluation à laquelle l'ordre de rachat a été traité. Tout intérêt perçu sur ce produit avant son versement au porteur de parts est porté au compte du Fonds, et non à celui du porteur de parts. Les produits des rachats de parts sont versés en dollars canadiens.

Le Fonds pourrait être dans l'incapacité de traiter les ordres de rachat dans des circonstances exceptionnelles. Une telle situation peut se produire si les négociations sont suspendues aux bourses de valeurs, bourses d'options ou bourses de contrats à terme sur lesquelles est cotée plus de 50 % de la valeur des actifs du Fonds et que les titres du portefeuille ne peuvent être négociés sur une autre bourse qui serait une solution de rechange raisonnable. Pendant ces périodes, aucune part ne sera émise ou reclassée.

Si un porteur de parts demande le rachat de ses parts dans les 30 jours suivant leur souscription, le Fonds peut déduire et conserver, au bénéfice des autres porteurs de parts inscrits, 2 % de la valeur liquidative des parts de la série du Fonds visée qui ont été rachetées.

Les porteurs de parts peuvent reclasser la totalité ou une partie de leurs parts d'une série à une autre, dans la mesure où ils sont admissibles à l'autre série. Les ordres de reclassement reçus par le gestionnaire avant 16 h (heure de Toronto) à une date d'évaluation donnée sont traités au prix par part calculé plus tard ce jour-là. Autrement, les ordres sont traités au prix par part calculé à la date d'évaluation suivante.

Le tableau suivant présente les opérations avec les porteurs de parts pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023 :

	Parts rachetables à l'ouverture de la période	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Réinvestissements de parts	Parts rachetables à la clôture de la période
31 août 2024					
Série A	998 717	419 357	(62 371)	16 613	1 372 316
Série TA	97 590	68 321	(385)	–	165 526
Série A-USD	–	10 743	–	–	10 743
Série F	10 776 520	4 974 699	(959 500)	197 875	14 989 594
Série TF	1 822 382	1 674 014	(118 420)	98	3 308 074
Série F-USD	–	116 914	–	–	116 914
	Parts rachetables à l'ouverture de la période	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Réinvestissements de parts	Parts rachetables à la clôture de la période
31 août 2023					
Série A	536 307	199 674	(24 635)	6 904	718 250
Série TA	16 809	23 161	–	–	39 970
Série F	5 928 155	3 274 631	(406 692)	86 059	8 882 153
Série TF	53 211	115 562	(456)	–	168 317

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Notes annexes

31 août 2024 (non audité)

4. Frais de gestion honoraires liés au rendement et charges

Distributions

Le gestionnaire prévoit actuellement que le Fonds verse des distributions périodiques aux porteurs de parts, au gré du gestionnaire. Si le revenu net aux fins fiscales du Fonds d'une année d'imposition donnée, y compris les gains en capital nets réalisés imposables, après déduction des pertes d'années précédentes pouvant être reportées en avant, excède le total des distributions mensuelles régulières versées aux porteurs de parts au cours de l'année d'imposition, le Fonds pourrait devoir verser une ou plusieurs distributions spéciales aux porteurs pour cette année d'imposition, de sorte qu'aucun impôt ne soit exigible sur ce revenu en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Frais de gestion

En vertu du contrat de gestion conclu avec le Fonds, le gestionnaire fournit des services de conseil au Fonds. En contrepartie, le Fonds a accepté de payer au gestionnaire des frais de gestion, calculés et comptabilisés quotidiennement, correspondant à un pourcentage de la valeur liquidative d'une série de parts, majorés des taxes applicables, et versés le dernier jour de chaque mois.

Le taux annuel des frais de gestion varie d'une série à l'autre, comme il est indiqué ci-dessous :

Parts de série A :	1,90 % par année
Parts de série TA :	1,90 % par année
Parts de série A-USD :	1,90 % par année
Parts de série F :	0,90 % par année
Parts de série TF :	0,90 % par année
Parts de série F-USD :	0,90 % par année
Parts de série I :	Négoциées par les investisseurs et payées directement au gestionnaire. Le taux des frais de gestion ne peut excéder les frais de gestion à payer sur les parts de série A.

Les frais de gestion sont assujettis aux taxes applicables et sont payés mensuellement par le Fonds. Les frais de gestion, y compris les taxes applicables, se sont élevés à 1 009 113 \$ pour la période close le 31 août 2024 (472 225 \$ au 31 août 2023). Le gestionnaire a renoncé à 0 \$ (0 \$ au 31 août 2023) en frais de gestion pour la période.

Honoraires liés au rendement

Le gestionnaire peut recevoir des honoraires liés au rendement de chaque série. Le Fonds lui verse chaque trimestre (une « période d'établissement des honoraires liés au rendement ») des honoraires liés au rendement correspondant à 15 % des profits nets (au sens donné ci-dessous) des parts de séries A, TA, A-USD, F, TF et F-USD, après l'application d'un seuil de rendement (au sens donné ci-dessous), majorés des taxes applicables. Les honoraires liés au rendement sont calculés et comptabilisés quotidiennement pour chaque série pendant chaque période d'établissement des honoraires liés au rendement et, si des rachats de parts sont effectués au cours d'un trimestre, à la date de rachat en question.

Les profits nets d'une série, pour une période d'établissement des honoraires liés au rendement donnée, correspondent à la différence entre la valeur liquidative par part de la série au début de cette période et la valeur liquidative par part de la série à la clôture de la période, multipliée par le nombre total de parts de cette série en circulation à la clôture du dernier jour ouvrable de la période d'établissement des honoraires liés au rendement (ou, dans le cas d'un rachat effectué au cours d'un trimestre, à la date de rachat). Le calcul des profits nets ne tient pas compte de l'incidence des distributions versées au cours de la période d'établissement des honoraires liés au rendement.

Des honoraires liés au rendement sont versés pour une série seulement si la valeur liquidative par part de la série excède la valeur liquidative par part la plus élevée pour laquelle des honoraires liés au rendement ont été précédemment versés pour cette série ou, dans le cas d'une série récemment lancée, excède la valeur liquidative par part initiale (le « seuil de rendement »). Dans les deux cas, les honoraires liés au rendement sont versés uniquement sur la portion des profits nets qui excède le seuil de rendement.

Les porteurs de parts de série I peuvent négocier des honoraires liés au rendement (conformément aux obligations réglementaires applicables) autres que ceux décrits ci-dessus et qu'ils s'engagent à verser, ou n'en verser aucuns.

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Notes annexes

31 août 2024 (non audité)

4. Frais de gestion honoraires liés au rendement et charges (suite)

Les honoraires liés au rendement sont assujettis aux taxes applicables et sont payés mensuellement par le Fonds. Les honoraires liés au rendement, y compris les taxes applicables, se sont élevés à 1 080 124 \$ pour la période close le 31 août 2024 (433 475 \$ au 31 août 2023).

Charges

Le Fonds acquitte ses charges d'exploitation, dont les honoraires professionnels, les frais du CEI, les coûts de transactions du portefeuille, les coûts administratifs liés à l'émission et au rachat de parts, et à la préparation de rapports financiers et d'autres rapports, ainsi que les coûts relatifs au respect des lois, réglementations et politiques applicables.

Honoraires des auditeurs

En ce qui concerne l'audit des fonds gérés par YTM Capital Asset Management Ltd. qui sont des entités d'intérêt public, les honoraires payés ou à payer à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. et aux autres cabinets membres du réseau PwC s'établissaient à 31 351 \$ pour l'exercice clos le 29 février 2024. Les honoraires liés à d'autres services s'élevaient à 17 120 \$.

5. Opérations avec des parties liées

Pour la période close le 31 août 2024, des frais de gestion de 1 009 113 \$ (472 225 \$ pour la période close le 31 août 2023) et des honoraires liés au rendement de 1 080 124 \$ (433 475 \$ pour la période close le 31 août 2023) ont été versés au gestionnaire. À la clôture de la période, des frais de gestion de 172 708 \$ (98 459 \$ au 29 février 2024) et des honoraires liés au rendement de 335 019 \$ (481 602 \$ au 29 février 2024) étaient à payer au gestionnaire.

Au 31 août 2024, 0 Part de série A (0 au 29 février 2024) et 16 379 parts de série F (8 357 au 29 février 2024) étaient détenues par un actionnaire ou par une personne liée à un actionnaire du gestionnaire.

6. Hiérarchie des justes valeurs

La juste valeur des actifs et passifs financiers du Fonds au 31 août 2024 et au 29 février 2024 est présentée dans le tableau suivant :

31 août 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif				
Actions	834 570 \$	–	–	834 570 \$
Titres à revenu fixe	–	709 332 817 \$	–	709 332 817
Titres du marché monétaire	–	81 169 760	–	81 169 760
Contrats à terme de gré à gré	–	1 899	–	1 899
	834 570 \$	790 504 476 \$	–	791 339 046 \$
Passif				
Titres à revenu fixe	–	592 223 708 \$	–	592 223 708 \$
Swaps sur défaillance	–	367 622	–	367 622
	–	592 591 330 \$	–	592 591 330 \$

29 février 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif				
Titres à revenu fixe	–	467 458 585 \$	–	467 458 585 \$
Titres du marché monétaire	–	77 372 860	–	77 372 860
	–	544 831 445 \$	–	544 831 445 \$
Passif				
Titres à revenu fixe	–	343 699 191 \$	–	343 699 191 \$
Swaps sur défaillance	–	371 121	–	371 121
	–	344 070 312 \$	–	344 070 312 \$

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de la période close le 31 août 2024 et l'exercice clos le 29 février 2024.

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Notes annexes

31 août 2024 (non audité)

7. Instruments financiers et gestion du risque

Le Fonds peut avoir recours à différentes formes de levier financier, dont les ventes à découvert, les emprunts sur marge et les dérivés, qui augmentent l'effet de la variation de la valeur d'un placement sur le capital. Bien qu'ils offrent la possibilité d'augmenter le rendement total, les leviers financiers peuvent aussi augmenter les pertes.

La valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds diminue si les gains réalisés sur un actif financier grâce à des fonds empruntés sont inférieurs aux coûts du levier financier ou si, dans certaines circonstances, le prêteur ou la contrepartie met un terme à la facilité d'emprunt avant l'échéance. Par conséquent, tout facteur qui nuit à la valeur d'un placement est amplifié selon l'importance du levier financier utilisé. L'effet de levier cumulé dans un marché désavantageux pour le placement peut se traduire par des pertes substantielles, plus élevées que si aucun levier financier n'avait été utilisé.

Le gestionnaire investit dans des obligations de catégorie investissement à court terme pour réduire le risque décrit précédemment.

Les placements du Fonds sont exposés à différents types de risques, dont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix). Ces risques, ainsi que les pratiques en matière de gestion des risques du Fonds, sont décrits ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la contrepartie d'un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a envers le Fonds.

Le risque de crédit auquel le Fonds est exposé découle en majeure partie de ses placements en titres de créance. La valeur de marché des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur et représente ainsi le risque de crédit maximum du Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers autorisés. Le risque de défaillance est jugé minime, puisque la livraison des titres vendus est effectuée seulement lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement d'un achat est effectué une fois que le courtier a reçu les titres. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à ses obligations.

Les opérations de compensation et de dépôt pour les transactions sur titres du Fonds sont principalement effectuées auprès de deux courtiers principaux, BMO Nesbitt Burns Inc. (BMO) et Valeurs Mobilières TD Inc. (VMTD). Ces courtiers sont membres de grandes bourses, telles que la NYSE, le NASDAQ et la TMX, et étaient notés AA au 31 août 2024 et au 29 février 2024. Valeurs Mobilières TD Inc. (VMTD) est une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion (TD). TD a fourni une garantie illimitée des obligations actuelles et futures de VMTD. Au 31 août 2024, BMO et VMTD assuraient la garde de la quasi-totalité de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des montants à recevoir de courtiers et des placements du Fonds.

Le Fonds lui a accordé un privilège général sur une portion de ces actifs en échange de services, dont l'emprunt de titres et de trésorerie. BMO et VMTD peuvent exiger une garantie pour la vente de titres à découvert et l'emprunt en trésorerie. Le montant de la garantie exigée est établi selon les règles de l'OCRCVM. BMO et VMTD peuvent vendre la garantie reçue ou la réaffecter, auquel cas le Fonds est exposé à un risque de crédit.

Le Fonds a conclu un accord de courtage privilégié avec BMO Nesbitt Burns Inc. et Valeurs Mobilières TD Inc., aux termes duquel il leur a accordé une sûreté sur leurs actifs.

29 février 2024

Notation des titres de créance	% de l'exposition au risque de crédit
AAA	0,4 %
AA	2,8 %
A	31,7 %
BBB	64,7 %
BB	0,4 %
	<u>100 %</u>

31 août 2024

Notation des titres de créance	% de l'exposition au risque de crédit
AAA	36,0 %
AA	0,8 %
A	1,0 %
BBB	0,1 %
BB	62,1 %
	<u>100 %</u>

Le risque de crédit présenté ci-dessus est exprimé en pourcentage des titres à revenu fixe détenus à la juste valeur indiqués dans l'inventaire du portefeuille.

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Notes annexes

31 août 2024 (non audité)

7. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations au titre du rachat de parts à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds peut faire l'objet de rachats en trésorerie, tel qu'il est décrit à la note 3. Les placements peuvent en général être facilement cédés, et le Fonds a la possibilité d'emprunter auprès du courtier principal.

Rien ne garantit que les facilités d'emprunt existantes ou toute autre facilité permettant d'obtenir un effet de levier puissent rester en place pendant toute la durée de vie du Fonds. Les facilités d'emprunt du Fonds sont assujetties à des sûretés en faveur des créanciers.

En cas de défaillance, les créanciers peuvent vendre les actifs constituant les garanties. Le produit d'une telle liquidation ou vente après forclusion pourrait être insuffisant pour acquitter les obligations du Fonds, auquel cas celui-ci pourrait ne pas avoir suffisamment de capitaux à distribuer.

D'autre part, la plupart des transactions à effet de levier exigent de fournir une garantie. Si la juste valeur des actifs financiers constituant la garantie diminue, le prêteur ou la contrepartie à un dérivé pourraient exiger que le Fonds fournisse une garantie additionnelle ou vende les actifs alors que ce n'est pas dans son intérêt de le faire à ce moment-là. Si le Fonds cesse de fournir la garantie requise, il pourrait devoir céder ses actifs à un moment et à un prix qui lui seraient désavantageux, ce qui entraînerait des pertes substantielles et lui nuirait considérablement. Lorsqu'un créancier a un droit sur l'actif du Fonds, ce droit a priorité sur les droits des porteurs de parts rachetables. Ce risque est réduit par le fait que les exigences de marge pour la plupart des placements du Fonds sont inférieures à 10 %, que le Fonds investit dans des obligations de catégorie investissement négociées sur des marchés publics et généralement peu volatiles, et que le Fonds couvre la majorité du risque de taux d'intérêt.

L'échéance ou la perte d'une source de financement pour des positions à levier financier, ainsi que l'exigence de fournir une garantie en fonction de la variation de la juste valeur de ces positions, peuvent rapidement avoir une incidence négative sur la capacité du Fonds à accéder à des liquidités et à conserver ses positions, et donner lieu à de lourdes pertes.

Les obligations contractuelles du Fonds sont les suivantes :

31 août 2024

Passifs financiers	Moins de 1 mois	Moins de 3 mois	Total
Charges à payer	– \$	817 046 \$	817 046 \$
Rachats à payer	238 418	–	238 418
Intérêts à payer sur les placements vendus à découvert	4 262 263	–	4 262 263
Placements vendus à découvert, à la juste valeur	592 223 708	–	592 223 708
Marge à payer	4 331 110	–	4 331 110
Perte latente sur les swaps sur défaillance	367 622	–	367 622
Distributions à payer	151 624	–	151 624
Parts rachetables*	213 370 587	–	213 370 587

* Les rachats de parts sont payables dans les 90 jours.

29 février 2024

Passifs financiers	Moins de 1 mois	Moins de 3 mois	Total
Charges à payer	– \$	871 031 \$	871 031 \$
Rachats à payer	126 136	–	126 136
Montant à payer pour l'achat de placements	22 501 789	–	22 501 789
Intérêts à payer sur les placements vendus à découvert	3 020 552	–	3 020 552
Placements vendus à découvert, à la juste valeur	343 699 191	–	343 699 191
Marge à payer	58 836 463	–	58 836 463
Perte latente sur les swaps sur défaillance	371 121	–	371 121
Distributions à payer	84 062	–	84 062
Parts rachetables*	145 632 006	–	145 632 006

* Les rachats de parts sont payables dans les 90 jours.

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Notes annexes

31 août 2024 (non audité)

7. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations des taux d'intérêt du marché aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des instruments financiers.

Le tableau suivant présente, par échéance des titres de créance, l'exposition du Fonds aux titres de créance et l'incidence de cette exposition sur son actif net au 31 août 2024 et au 29 février 2024, advenant un déplacement parallèle vers le haut de 25 points de base de la courbe des taux, toutes les autres variables restant constantes (« sensibilité ») :

31 août 2024

Titres de créance (échéance)	Positions acheteur	Positions vendeur	Net
Moins de 1 an	228 859 623 \$	(258 408 618) \$	(29 548 995) \$
De 1 à 3 ans	330 724 762	(235 126 514)	95 598 248
De 3 à 5 ans	91 172 039	(75 303 399)	15 868 640
Plus 5 ans	139 746 153	(23 385 177)	116 360 976
Sensibilité	180 979		

29 février 2024

Titres de créance (échéance)	Positions acheteur	Positions vendeur	Net
Moins de 1 an	163 827 490 \$	(73 906 497) \$	89 920 993 \$
De 1 à 3 ans	175 123 125	(156 506 619)	18 616 506
De 3 à 5 ans	73 816 768	(72 637 589)	1 179 179
Plus 5 ans	132 064 062	(40 648 486)	91 415 576
Sensibilité	97 433		

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent être différents de l'analyse de sensibilité ci-dessus, et la différence pourrait être importante.

Le Fonds a recours à différentes formes de levier financier qui augmentent ses charges d'intérêts. Rien ne garantit que les facilités d'emprunt existantes ou toute autre facilité permettant d'obtenir un effet de levier puissent être refinancées à des taux aussi avantageux pour le Fonds que par le passé.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds :

31 août 2024

Segment de marché	Position acheteur	Position vendeur
Gouvernement	0 %	100 %
Produits financiers	54 %	0 %
Énergie	20 %	0 %
Biens de consommation cyclique	11 %	0 %
Biens de consommation non cyclique	7 %	0 %
Services collectifs	4 %	0 %
Communications	3 %	0 %
Industrie	1 %	0 %

29 février 2024

Segment de marché	Position acheteur	Position vendeur
Gouvernement	0 %	100 %
Produits financiers	57 %	0 %
Énergie	14 %	0 %
Biens de consommation cyclique	12 %	0 %
Services collectifs	8 %	0 %
Communications	5 %	0 %
Biens de consommation non cyclique	2 %	0 %
Diversifié	1 %	0 %
Industrie	1 %	0 %

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Notes annexes

31 août 2024 (non audité)

7. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Tous les placements comportent un risque de perte de capital. Le gestionnaire cherche à atténuer ce risque par la sélection minutieuse et la diversification des titres et des autres instruments financiers conformément à l'objectif et à la stratégie de placement du Fonds. Le risque maximal attribuable aux instruments financiers est déterminé par la juste valeur de ces instruments financiers. Les positions du Fonds sur le marché font l'objet d'un suivi régulier par le gestionnaire. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes à l'égard des cours futurs des instruments.

Au 31 août 2024, si les cours des actions détenues par le Fonds avaient augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 83 457 \$ (0 \$ au 29 février 2024).

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux de change. Le risque de change découle des instruments financiers libellés en monnaies autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Les tableaux suivants présentent les devises auxquelles le Fonds était exposé de façon importante au 31 août 2024 et au 29 février 2024, en dollars canadiens :

31 août 2024	Exposition			
	Monétaire	Non monétaire	Contrats à terme de gré à gré	Net
Dollar américain	5 297 711 \$	– \$	1 752 985 \$	7 050 696 \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2,48	–	0,82	3,30

Au 31 août 2024, l'exposition monétaire comprenait un solde de trésorerie de 5 297 711 \$, et l'exposition non monétaire comprenait des investissements libellés en dollars américains de 0 \$.

Au 31 août 2024, si le taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait diminué ou augmenté d'environ 352 535 \$.

Au 29 février 2024, le Fonds n'était pas exposé à un risque de change important.

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Notes annexes

31 août 2024 (non audité)

8. Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, s'établissait comme suit pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023 :

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation durant la période	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part
31 août 2024			
Série A	300 088 \$	1 192 287 \$	0,25 \$
Série TA	29 723	121 422	0,24
Série A-USD	(452)	6 153	(0,07)
Série F	4 182 873	13 368 755	0,31
Série TF	812 287	2 713 650	0,30
Série F-USD	(10 068)	61 021	(0,16)

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation durant la période	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part
31 août 2023			
Série A	125 836 \$	611 704 \$	0,21 \$
Série TA	5 348	24 127	0,22
Série F	1 985 597	7 473 757	0,27
Série TF	25 204	87 913	0,29

9. Compensation des instruments financiers

Aux termes de la convention qu'il a conclue avec ses courtiers, le Fonds peut également opérer compensation des montants à recevoir et à payer au titre des achats ou des ventes de titres dans le cadre de l'activité normale.

Actifs et passifs financiers au	Montants compensés			Montants non compensés		
	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts	Montants nets dans l'état de la situation financière	Instruments financiers	Garantie	Montants nets
31 août 2024						
Swaps sur défaillance	(367 622) \$	–	(367 622) \$	(367 622) \$	–	(367 622) \$
Contrats à terme de gré à gré	–	1 899	1 899	1 899	–	1 899

Actifs et passifs financiers au	Montants compensés			Montants non compensés		
	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts	Montants nets dans l'état de la situation financière	Instruments financiers	Garantie	Montants nets
29 février 2024						
Swaps sur défaillance	371 121 \$	–	371 121 \$	371 121 \$	–	371 121 \$